



Inventaires et valorisation de la Biodiversité Communale

Territoire concerné

Saint-Martin d'Auxigny, Cher (18) : 2 484 habitants en 2020, sur une superficie de 24,10 km².

Date de mise en œuvre de l'IBC

Débuté en 2020, sur une durée de 2 ans.

Contexte environnemental et urbanistique de la commune

La commune de Saint-Martin-d'Auxigny est située au sud du Pays-Fort, région naturelle qui tire son nom de ses terres fortes, c'est-à-dire difficile à labourer. Le sud du Pays-Fort est cependant plus productif.

La commune de Saint-Martin-d'Auxigny est un territoire où se mêlent cultures, prairies ainsi que de nombreuses plantations de vergers. En effet, on y rencontre un relief accentué où les pentes sont consacrées à la culture céréalière ou à la plantation de vergers. Aussi, la commune présente de nombreux boisements dont le massif forestier d'Allogny à l'ouest.

Ce territoire est également caractérisé par la traversée de trois ruisseaux différents : ruisseau de Poisson, l'Auxigny et la Mouline, tous affluents de l'Yèvre, et par la présence de nombreux étangs.

Cette occupation du sol est notamment due à la géologie ainsi qu'à la pédologie du Pays-Fort, région essentiellement caractérisée par des formations issues des argiles à silex. Mais l'on retrouve tout de même sur Saint-Martin-d'Auxigny des secteurs calcaires marneux, notamment à l'est de la commune.

Les zones urbanisées sont assez étendues sur la commune avec trois ensembles urbains, excepté à l'ouest où est présent le massif forestier ainsi que les nombreuses prairies et étangs. La commune comprend plusieurs espaces naturels d'intérêt patrimonial et de protection.

Bilan des connaissances écologiques sur la commune

Les inventaires de l'IBC et les recherches bibliographiques, ont permis de recenser 464 espèces de plantes, 129 espèces d'oiseaux, 21 espèces de mammifères, 9 espèces d'amphibiens et 6 espèces de reptiles, 57 espèces de papillons, 37 espèces d'odonates.

Nombre d'espèces recensées à l'occasion de l'IBC :

Groupe d'espèces	Nombre total d'espèces recensées	Nombre d'espèces d'intérêt (statut de protection, menacées, réglementées, déterminantes ZNIEFF, etc.)	Nombre d'espèces exotiques envahissantes
Amphibiens	9	3	0
Reptiles	6	0	0
Mammifères	21	1	0
Oiseaux	129	42	0
Plantes vasculaires	464	26	6
Papillons	57	9	0
Odonates	37	3	0

Pour plus d'informations sur les données de la commune : <https://www.faune-cher.org/> , <https://cbnbp.mnhn.fr/cbnp/communeAction.do?action=bilan&cdInsee=18223>

Propositions de gestion

Les intitulés des fiches actions associées aux enjeux de la commune et disponibles dans le rapport IBC sont :

- 🌿 Fiche action n°1 : Reconquête et restauration des mares de la commune
- 🌿 Fiche action n°2 : Restaurer et améliorer la fonctionnalité écologique des haies
- 🌿 Fiche action n°3 : Recréer et maintenir un réseau de milieux herbacés fonctionnel
- 🌿 Fiche action n°4 : Développer le potentiel biologique de l'étang communal de La Salle
- 🌿 Fiche action n°5 : Entretenir, créer, valoriser des arbres têtards
- 🌿 Fiche action n°6 : Gestion, sensibilisation autour de la Renouée du Japon
- 🌿 Fiche action n°7 : Favoriser la biodiversité au cœur du bourg
- 🌿 Fiche action n°8 : Biodiversité et arboriculture
- 🌿 Fiche action n°9 : Veille foncière des milieux naturels remarquables

- 🌿 Fiche action n°10 : Préserver la zone humide du Pré Bertaus
- 🌿 Fiche action n°11 : Préserver la qualité des milieux humides boisés et prairiaux
- 🌿 Fiche action n°12 : Valoriser le patrimoine naturel auprès des habitants, acteurs du territoire, touristes et les sensibiliser

Sensibilisation et communication

Plusieurs actions de sensibilisation ont eu lieu sur la commune malgré l'année COVID avec des sorties grand public, des ateliers construction nichoirs à hirondelles, des jeux de pistes sur toute la commune proposés pour chaque habitant via le bulletin municipal, des articles de presse, une restitution auprès des élus et du grand public... Plusieurs articles de presse ont valorisé les initiatives de la commune en lien avec l'IBC.

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY ■ Pour limiter les effets du changement climatique

Sept arbustes plantés à l'étang

Sept arbustes ont été plantés à l'étang de la Salle par des écoliers dans le cadre du Marathon de la biodiversité.

Dans le cadre du Marathon de la biodiversité mis en place par l'association naturaliste Nature 18, la collectivité s'est engagée à installer dans le clocher de l'église un nichoir à chouette effraie et à planter sept arbres sur le domaine communal. Le nichoir et les arbres ont été donnés par l'association Nature 18.

Vendredi dernier, après-midi, c'est à l'étang de la Salle que Jean-Louis Boulangeot, animateur nature de la commune, et les élèves de la classe de CM1-CM2 de madame Malleron sont allés planter ces arbres sur les berges.

Arrivés à proximité de



PARTICIPANTS. Plantation conseillée et appliquée.
PHOTO FOURNIE PAR LA MAIRIE

l'étang, trois invités surprises les attendaient. Trois chevreuils qu'ils ont pu

observer.

Sur place, quelques explications sur l'importance

des plantations d'arbres ont été données.

Puis, après s'être familiarisés avec les différents outils, les enfants, guidés par Jean-Louis Boulangeot ont pu œuvrer.

Aulne, frêne, chênes, tilleul, noyers

Pendant qu'un groupe plantait, les autres essayaient de deviner le nom de chaque arbre à l'aide d'un livret pédagogique.

Ainsi, les enfants ont su qu'ils avaient planté un aulne, un frêne, deux chênes pédonculés, un tilleul à petites feuilles et deux noyers.

Un après-midi instructif et constructif puisque grâce à ces plantations, en grandissant, chaque arbre aura un rôle important pour limiter les effets du changement climatique. ■

■ **SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY**

Un territoire engagé pour la nature

Le conseil municipal de Saint-Martin-d'Auxigny s'est réuni le 30 septembre sous la présidence du maire, Fabrice Chollet, et a examiné les points suivants.

Convention pour l'organisation de l'opération Inventaire de la biodiversité communale. Il est proposé de mettre en œuvre, sur le territoire, l'opération Inventaire de la biodiversité communale en collaboration avec Nature 18.

Cette opération a pour objectif d'améliorer les connaissances naturalistes sur le territoire, d'identifier et de localiser les potentialités faunistiques et floristiques communales, de sensibiliser la population à la préservation de la biodiversité, d'accompagner la commune dans la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité dans la réalisation de documents d'urbanisme. Les



FAUNE. L'idée est de localiser les potentialités faunistiques et floristiques communales. PHOTO D'ILLUSTRATION

élus ont donné leur accord pour devenir "Territoire engagé pour la nature".

Finances. Une subvention de 500 euros a été attribuée à l'association coopérative de l'école élémentaire pour le financement du spectacle

de fin d'année.

Convention avec l'Agence nationale pour les châteaux-vacances. La convention avec cette agence a été révisée car le conseil ne l'a pas utilisée depuis deux ans. Conventionner avec cette agence permet d'accepter le chèque-va-

cances comme moyen de paiement, notamment au niveau du camping municipal et de favoriser l'accès aux vacances et aux loisirs. Le conseil donne son accord pour se conventionner avec l'ANCV et de rembourser les chèques-vacances.

Ouverture d'un poste d'agent de maîtrise principal (avancement de grade). Le conseil accepte la création d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2020 pour occuper les fonctions d'adjoint responsable du service technique.

Dénomination du square de la Pipière. Les riverains de la rue de la Pipière ont demandé que l'espace vert (parcelle cadastrée AD117) située à la jonction de la rue de la Pipière et de l'avenue de la République soit nommée square de la Pipière. ■

■ **SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY**

La commune s'engage pour la biodiversité

Lors du conseil municipal de septembre dernier, le maire Fabrice Chollet avait proposé de mettre en œuvre un inventaire de la biodiversité communale en collaboration avec l'association Nature 18. Une charte a été signée avec la chambre d'agriculture et une convention a été signée entre la commune et l'association.

Améliorer le cadre de vie

Cette opération a pour objectif d'améliorer les connaissances naturalistes sur le territoire communal, identifier et localiser les potentialités faunistiques et floristiques com-



L'ANCIEN SITE DE LA PEUPLERAIE. Une zone humide qui sera reconverte en jardin.

munes, de sensibiliser la population à la préservation de la biodiversité. La commune a donc candidaté à l'initiative Territoire

engagé pour la nature et elle s'engage à mettre l'élaboration d'un inventaire de la biodiversité communale, la réhabilita-

tion du lit de l'Auxigny dans le bourg, l'aménagement et la mise en valeur d'une zone humide sur une ancienne peupleraie et une action collective en faveur de l'environnement.

Jeudi dernier, une réunion avait lieu salle Sainte-Jeanne pour envisager d'améliorer le cadre de vie en mettant en place des actions simples en faveur de l'environnement et essayer de trouver les atouts à mettre en valeur.

Une réunion publique aura lieu en début d'année où sera exposé ce projet de préserver la biodiversité du territoire tout en soutenant l'économie sociale et solidaire. ■

Avec le soutien de



Pour en savoir plus

Coordonnées de l'association :

Nature 18
16 rue Henri Moissan
18 000 Bourges
02.48.70.76.26

Sébastien Brunet
sebastien.brunet@nature18.org

Bulle « témoignage »

« Madame l'adjointe au Maire, quelles actions avez-vous mises en œuvre sur votre territoire à la suite de l'IBC ? »

« Plusieurs actions ont été entreprises à travers la restauration de deux mares communales, l'installation d'un nichoir à Chouette Effraie dans l'église, la plantation d'arbres autour de l'étang communal... Plusieurs animations se sont poursuivies dont un jeu de piste auprès des habitants. Un évènement départemental a eu lieu aussi sur notre commune afin d'échanger avec toutes les collectivités/acteurs engagés dans cette démarche sur le département. »

Date de rédaction de la fiche : juillet 2023